

la Commission : le *Comité exécutif*, composé du président et du vice-président de la Commission et de trois autres membres nommés par celle-ci, dont l'un est de la province de Québec; le *Comité des terrains*, composé de plusieurs experts en évaluation foncière, conseille la Commission en matière d'achats de terrains et d'administration de propriétés; le *Comité consultatif de l'architecture*, composé d'éminents architectes, urbanistes et architectes paysagistes canadiens, conseille la Commission relativement à l'aspect extérieur des édifices du gouvernement, aux emplacements, à l'aménagement des terrains et à l'ordonnance des paysages; le *Comité consultatif des lieux historiques* qui conseille la Commission en ce qui concerne la conservation, le classement et l'interprétation des monuments et lieux de la région de la Capitale nationale ayant une importance historique; le *Comité consultatif de l'information* qui étudie et examine les questions touchant la publicité et les relations extérieures de la Commission, et le *Comité consultatif du parc de la Gatineau*, chargé des questions relatives à l'ensemble des 75,000 acres du parc de la Gatineau appartenant intégralement à la C.C.N., qui se charge de son administration.

Le plan d'aménagement de la Capitale nationale, conçu par l'éminent urbaniste français Jacques Gréber et dédié à ceux qui ont donné leur vie pour le Canada au cours de la Seconde Guerre mondiale, a servi de guide à la Commission qui en assure la réalisation. Conformément aux premières intentions du plan directeur, la Commission de la Capitale nationale respecte le principe de l'espace libre, principe qui comporte autant d'avantages pour les habitants de la capitale que pour les visiteurs. Un des buts que se propose la Commission est de redonner aux rives des cours d'eau de la capitale et des environs leur beauté naturelle. Le programme d'embellissement que la C.C.N. a réalisé au Parc des chutes Rideau, en face de l'Hôtel de ville d'Ottawa, en est un bon exemple. La Commission a également aménagé en plein cœur d'Ottawa le parc Vincent Massey. Ce parc et terrain de jeu d'une superficie de 125 acres est le prolongement du parc de Hog's Back au pied des cascades de Hog's Back. Du côté québécois de la rivière Outaouais, la Commission entretient deux parcs, le parc Brébeuf qui est d'un grand intérêt historique et le parc Jacques-Cartier, sur les rives de la rivière Outaouais. Les avenues-parcs et les routes de plaisance qui traversent et entourent la capitale font aussi partie de l'espace libre. On compte à l'heure actuelle dans la région d'Ottawa et de Hull 40 milles de routes aménagées. En plus, on a fait l'acquisition d'une emprise de 30 milles en provision de nouveaux prolongements. La C.C.N. se charge aussi de l'aménagement de sept parcs municipaux, dont deux des plus jolis sont le parc Strathcona, dans le quartier de la Côte-de-Sable, à Ottawa, et le parc de Rockcliffe. Ottawa et Hull bénéficient maintenant de 4,000 acres d'espace libre, grâce à l'acquisition de terrains en bordure des rivières Ottawa et Rideau et de droits de passage exceptionnellement larges pour l'aménagement de promenades.

Le plan directeur recommande fortement l'éloignement des édifices du gouvernement du centre d'Ottawa. La C.C.N. a commencé à mettre en œuvre cette décentralisation et on peut voir d'excellents exemples d'aménagement d'édifices du gouvernement à Rideau Heights, à Tunney's Pasture et à Hull où est située l'Imprimerie nationale. D'autres zones, comme la grande étendue de Pinecrest, déjà dotée de services d'utilité publique, attendent d'être ainsi occupées. Les avantages de la décentralisation sont nombreux, les zones aménagées pour recevoir des édifices de l'administration offrent une solution au problème toujours aussi épineux des embouteillages et du point de vue humanitaire, les employés travaillent dans des édifices construits sur de vastes terrains paysagistes pourvus de zones de stationnement et situés près des grandes voies de communication et des centres commerciaux, et souvent à proximité de quartiers domiciliaires neufs. La Commission entretient les terrains qui entourent plus de 125 édifices du gouvernement dans la région de la capitale et participe aux programmes municipaux visant à mettre en valeur les attraits de la région, comme par exemple l'acquisition et l'aménagement de terrains le long de l'autoroute *Queensway*, longue de 12 milles, que réalisent conjointement le Gouvernement fédéral, la Commission de la capitale nationale, la province d'Ontario et la ville d'Ottawa.

L'un des objectifs importants du plan directeur est l'établissement, autour de la Capitale nationale, d'une ceinture de verdure dont l'un des buts principaux est de mettre un